

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4371 JEUDI 3 NOVEMBRE 2022

BUDGET GÉNÉRAL

Le cap des dix milliards de dollars franchi

Les recettes sont passées de sept à quatorze milliards de dollars américains en l'espace de deux ans. Un record jusque-là inégalé, selon plusieurs sources indépendantes. Pour réussir sa politique, le gouvernement entend relever la pression fiscale vers le niveau de 17 % en moyenne de l'Afrique subsaharienne. Des missions de contrôle de gestion sont, par ailleurs, annoncées dans les prochains mois. Le dépôt d'un projet de budget est toujours une occasion de lancer un débat général sur les politiques publiques. En cette fin d'année, le Premier ministre, Sama Lukonde, a marqué les esprits en déposant son projet de loi de finances 2023 dans le délai constitutionnel.

Page 3



Le projet de loi de finances 2023 en passe d'être présenté au Parlement

COOPÉRATION

Bestine Kazadi, la nouvelle représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie



Bestine Kazadi

Au cours d'une brève cérémonie de remise et reprise organisée le 29 octobre dernier au Palais de la nation à Kinshasa/Gombe, Isabel Mashik Ruth Tshombe a officiellement passé la main à Bestine Kazadi au poste de représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie. Nommée depuis le 3 septembre 2022 par ordonnance présidentielle, la nouvelle promue a remercié le chef de l'État, Félix Tshisekedi, pour cette fonction, ajoutant qu'elle se mettra au service de la nouvelle coopération francophone.

Page 3

GUERRE DANS L'EST DE LA RDC

L'Unicef appelle à la protection des enfants

Dans une déclaration rendue publique récemment, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) s'est dit préoccupé par l'escalade des violences dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), due à la reprise des combats entre l'armée régulière et les rebelles du M23. L'agence onusienne appelle toutes les parties au conflit à respecter le droit humanitaire international et à protéger les enfants en particulier. A en croire Jean Metenier, responsable du bureau de l'Unicef à Goma, les derniers combats ont eu un impact dévastateur sur les enfants et leurs familles.

Page 2



Un camp des déplacés à l'Est de la RDC

CAN U23 MAROC 2023

Qualification sur le fil des Espoirs congolais face aux Algériens



Les Léopards A' de la RDC

C'est à l'arrachée que les Léopards football U23 ont obtenu leur billet pour les barrages de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la spécialité. Ils ont juste réussi à sauver leur qualification quasi acquise à Kinshasa où ils ont étrillé les Fenecs U23 par 4-1. C'est presque au forceps que les Léopards espoirs accèdent au dernier tour des éliminatoires et auront le Ghana, tombeur du Mozambique, comme prochain adversaire. L'espoir de se qualifier pour la phase finale de la CAN U23, prévue au Maroc l'année prochaine, demeure intact, à en croire le sélectionneur Jean-Pierre Shungu.

Page 5

ÉDITORIAL

Pelouses

Le problème de maintenance des pelouses reste préoccupant au Congo. Il suffit de faire le tour des onze stades implantés à travers le pays pour s'en rendre compte. Le gazon naturel n'offrant plus de meilleures garanties dans la plupart des cas, comme on le voit au stade de l'Unité, à Kintélé, les dirigeants ont porté leur dévolu sur les pelouses synthétiques dont les coûts de maintenance sont relativement faibles.

A Ouessou, dans la Sangha, et Madingou, dans la Bouenza, l'artificiel a été le premier choix. Peu en importe la qualité, l'entretien d'un terrain est fondamental. Conserver l'aire de jeu en parfait état tout comme la fréquence d'utilisation sont les normes requises. Les spécialistes estiment qu'il faut en moyenne 2500 heures de pratique par an sur une pelouse synthétique. Dans les cas de Brazzaville et Pointe-Noire, les terrains sont surutilisés.

Le nettoyage du gazon artificiel et le brossage ne s'effectuent pas selon les règles de l'art alors que le stade Alphonse-Massamba-Débat, à Brazzaville, dispose de son propre matériel de maintenance. Le certificat de sa pelouse a expiré avant d'être renouvelé parce que le gazon ne répondait plus aux normes alors que les fibres synthétiques doivent être préservés pour conserver leur capacité d'absorption des chocs.

Il est aussi prouvé qu'en temps de chaleur, la température à la surface des terrains artificiels devient élevée. Pour faciliter la tâche des athlètes, l'arrosage est plus que recommandé. A Massamba-Débat, stade mythique par excellence, le système d'arrosage automatique ne fonctionne plus. On recourt aux techniques anciennes pour l'irriguer. Ce tableau peu reluisant devrait inciter à la formation du personnel qualifié en maintenance des aires sportives.

Le Courrier de Kinshasa

GUERRE DANS L'EST DE LA RDC

L'Unicef appelle à la protection des enfants

Dans une déclaration rendue publique récemment, le Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef) s'est dit préoccupé par l'escalade des violences dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), due à la reprise des combats entre l'armée régulière et les rebelles du M23.



Un camp des déplacés à l'Est de la RDC

L'agence onusienne appelle toutes les parties au conflit à respecter le droit humanitaire international et à protéger les enfants en particulier. A en croire Jean Metenier, responsable du bureau de l'Unicef à Goma, les derniers combats ont un impact dévastateur sur les enfants et leurs familles. "Ils ont été forcés de fuir leurs maisons avec seulement leurs possessions les plus essentielles. Alors que certaines personnes déplacées peuvent vivre avec des membres de leur famille, des milliers de personnes se sont retrouvées sans abri", fait-t-il savoir.

C'est pourquoi, renchérit-il, l'Unicef travaille 24 heures sur 24 pour fournir une assistance aux enfants

et à leurs familles. Pour répondre tant soit peu aux besoins urgents des déplacés, l'agence onusienne et les organisations non gouvernementales partenaires donnent accès à l'eau potable et à l'assainissement, à la protection de l'enfance, aux articles ménagers essentiels d'urgence, aux médicaments, au service de nutrition et à l'éducation d'urgence aux familles déplacées qui se rendent vers des lieux plus sûrs.

L'Unicef déplore l'intensification des violences au cours de la semaine dernière après une période de calme relatif, plaçant les organismes d'aide devant un défi humanitaire et logistique majeur. Des milliers de personnes ont été dé-

placées des villes de Rutshuru et Kiwanja dans l'Est du pays, près de la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda. Beaucoup de ces personnes déplacées sont des enfants, dont certains ne sont pas accompagnés, qui voyagent à pied ou sur des motos surchargées en direction de la ville de Goma et d'autres régions, fuyant les combats. On estime qu'en une semaine, environ quarante mille personnes ont été déplacées dans le territoire de Rutshuru, dont environ six mille cinq cents auraient fui en Ouganda. Ces chiffres s'ajoutent aux quelques deux cent mille personnes qui ont été déplacées l'année dernière, avant la flambée de violence.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Bestine Kazadi, la nouvelle représentante du chef de l'État à la Francophonie

Au cours d'une brève cérémonie de remise et reprise organisée le 29 octobre dans la salle des réunions du Palais de la nation, à Kinshasa/Gombe, Isabel Mashik Ruth Tshombe a officiellement passé la main à Bestine Kazadi au poste de représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie, a rapporté le cabinet de la présidence de la République, le 2 novembre.

La nouvelle promue a donc pris officiellement ses fonctions de représentante personnelle du chef de l'État à la Francophonie. C'était en présence de la directrice de cabinet adjointe du président de la République en charge des questions politiques, juridiques et diplomatiques, Nicole Ntumba Buatshia.

Nommée depuis le 3 septembre dernier par ordonnance présidentielle, Me Bestine Kazadi s'est dite très honorée et a remercié le chef de l'État, Félix Tshisekedi, pour cette nouvelle fonction. « C'est avec fierté que l'on vient de faire la remise et reprise avec Mme Isabel Ruth Mashik Tshombe, sous la supervision de la directrice de cabinet

adjointe, Nicole Ntumba Buatshia. Ça s'est bien passé et je suis très honorée. Je remercie, à cet effet, le chef de l'État pour avoir placé en ma modeste personne tant de confiance afin que je représente le nouveau visage de la Francophonie congolaise », a-t-elle déclaré. « Je vais mettre le meilleur de moi-même au service de cette nouvelle coopération francophone et faire en sorte que la République démocratique du Congo puisse rayonner de ses meilleures lettres car c'est une diplomatie active que je compte mener au service du président de la République, avec l'appui de mon équipe », a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Isabel Ruth



Me Bestine Kazadi

Mashik Tshombe, nommée ambassadeur de la République démocratique du Congo en France, n'a pas manqué de mots. Elle a précisé qu'il y a beaucoup de

reconnaissance par rapport au chef de l'État qui lui a témoigné de sa confiance. « J'ai assumé pendant vingt-deux ans le rôle de représentante personnelle tantôt au gouvernement, tantôt à l'extérieur du gouvernement. Cela fait vingt-deux ans que je fais ce travail et je crois que depuis lors, la République démocratique du Congo a pu retrouver sa place au sein de la Francophonie », a-t-elle souligné.

Il sied de noter qu'Isabel Mashik Ruth Tshombe a eu à représenter le chef de l'État à la Francophonie de 1999 à 2022. Elle est depuis le 22 octobre dernier ambassadeur de la République démocratique du Congo en France, à Andorre et à Monaco. Elle est aussi la déléguée permanente du pays auprès de l'Unesco. Me Bestine Kazadi, quant à elle, était conseillère spéciale du chef de l'État en charge de la Coopération et de l'Intégration régionale avant sa nomination.

Alain Diasso

« C'est avec fierté que l'on vient de faire la remise et reprise avec Mme Isabel Ruth Mashik Tshombe, sous la supervision de la directrice de cabinet adjointe, Nicole Ntumba Buatshia. Ça s'est bien passé et je suis très honorée. Je remercie, à cet effet, le chef de l'État pour avoir placé en ma modeste personne tant de confiance afin que je représente le nouveau visage de la Francophonie congolaise », a-t-elle déclaré. « Je vais mettre le meilleur de moi-même au service de cette nouvelle coopération francophone et faire en sorte que la République démocratique du Congo puisse rayonner de ses meilleures lettres car c'est une diplomatie active que je compte mener au service du président de la République, avec l'appui de mon équipe »

BUDGET GÉNÉRAL

Le cap des dix milliards de dollars franchi

Les recettes sont passées de 7 à 14 milliards de dollars américains en l'espace de deux ans. Un record jusque-là inégalé, selon plusieurs sources indépendantes. En outre, pour réussir sa politique, le gouvernement entend relever la pression fiscale vers le niveau de 17 % en moyenne de l'Afrique subsaharienne. Des missions de contrôle de gestion sont annoncées dans les prochains mois.

Le dépôt d'un projet de budget est toujours une occasion de lancer un débat général sur les politiques publiques en République démocratique du Congo. En cette fin d'année, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a marqué les esprits en déposant son projet de loi de finances 2023 dans le délai constitutionnel.

Sur la question du record réalisé dans la mobilisation des recettes publiques, il a expliqué qu'elle est la résultante du « sérieux » imprimé dans la maîtrise des finances publiques et dans la lutte contre le coulage des recettes. C'était une occasion propice pour lui de saluer le rôle important des organes de contrôle comme l'Inspection générale des finances, la Cenaref, la Cour des comptes ainsi que les régies financières et autres services d'assiette.

Pour financer ses politiques, le gouvernement va mettre l'accent sur la promotion de la



Le projet de loi de finances 2023 en passe d'être présenté au Parlement

culture fiscale, la poursuite de la mise en œuvre de la réforme fiscale et douanière déjà amorcée, la digitalisation des administrations financières ainsi que les missions de contrôle de gestion. Pour ces dernières en particulier, l'objectif poursuivi

sera de relever la pression fiscale vers le niveau de 17,6 % en moyenne de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, l'année 2023 s'annonce aussi difficile que 2022. Les agrégats budgétaires du projet de budget de 2023 reflètent une vision claire du gouvernement de la République.

On s'attend, par exemple, à un accroissement de 37 % des recettes entre les deux exercices. Quant aux dépenses, le taux d'augmentation des crédits alloués aux investissements devrait se situer autour de 45 %. On note également une augmen-

tation de l'ordre de 37 % de la part des investissements dans le budget général et une réduction du train de vie des institutions de 30 %. Sur ce dernier point, la primature a annoncé un effet net de régression de 14 % des frais de fonctionnement des institutions et même une révision à la hausse des parts des crédits alloués aux secteurs porteurs de croissance, notamment l'agriculture (110 %), la pêche et l'élevage (205 %), sans oublier les secteurs sociaux dont la santé (62 %), la culture (38 %) et l'éducation (39 %). Des efforts sont fournis pour aligner le budget aux engagements internationaux, précisément une allocation de 10 % au secteur de l'agriculture. Par ailleurs, une attention particulière est accordée au Plan national stratégique de développement et au Programme local des 145 territoires.

Laurent Essolomwa

CAN 2023

Vivement une nouvelle ossature pour les Léopards

A la suite des contreperformances enregistrées ces dernières années par l'équipe nationale de football, les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), l'heure est à la reconstruction.

Un cycle vient de s'achever, un autre commence avec le nouveau sélectionneur, Sébastien Desarbre, déterminé à écrire une nouvelle page avec les Léopards seniors afin d'effacer les douloureux souvenirs occasionnés par leurs échecs successifs, tant aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) que de la Coupe du monde. Les Léopards de Christian Nsengi Biembe, successeur de Florent Ibenge à la tête de la sélection nationale, n'ont pas joué la CAN/Cameroun 2021, et ceux d'Hector Cúper ont également raté la qualification au Mondial Qatar 2022.

C'est donc avec peine que les Léopards tentent de relever la tête. Déjà mal embarqués aux éliminatoires de la CAN 2023, dont la phase finale aura lieu en Côte d'Ivoire, la sélection nationale congolaise devra jouer son va-tout en mars prochain lors de la double confrontation avec la Mauritanie pour améliorer sa position au classement. Les Léopards n'ont, en effet, enregistré aucun point après les deux défaites consécutives concédées respectivement face aux Panthères du Gabon (0-1), au stade des Martyrs à Kinshasa, et face aux Crocodiles du Nil du Soudan (1-2), à Khartoum.

Le nouveau sélectionneur entend donc relever le défi sur de nouvelles bases. Pour ce faire, Sébastien Desarbre mise sur une nouvelle ossature censée impulser une



Les Léopards célébrant un but

nouvelle dynamique à une sélection qui a besoin du sang neuf. Face à la désorganisation qui gangrène le football national avec un championnat au rabais ayant mis du temps à se relancer au grand dam des joueurs en manque du temps de jeu, le sélectionneur français préfère, à juste titre, bâtir son équipe avec des binationaux évoluant dans des ligues régulières étrangères.

Après son premier stage de huit jours effectué au Maroc avec les Léopards lors de la trêve internationale de septembre dernier, Sébastien Desarbre, qui a connu une victoire et une défaite, est en train de battre le rappel des troupes pour avoir, dans son escarcelle, les joueurs congolais qui brillent actuellement dans les championnats étran-

gers. Ainsi donc, l'objectif est de réaliser une parfaite mixture entre les quelques rares talents locaux détectés et les binationaux qui viendront en renfort.

Dans sa double casquette de manager et sélectionneur national, le Français négocie déjà avec certains binationaux évoluant en Europe encore hésitants afin de les convaincre d'intégrer son groupe. C'est déjà acquis pour le milieu organisateur Arnaud Lusamba, formé à Nancy Lorraine et ancien de Nice (L1) et Amiens (L2), en France, évoluant actuellement à Alanyaspor, en Turquie.

Faire du neuf avec du vieux en gardant quelques cadres

Sébastien Desarbre viserait

aussi neuf autres « recrues » potentielles à commencer par Aaron Wan-Bissaka. Appelé avec l'Angleterre en 2019, le latéral droit de 24 ans avait déclaré forfait sur blessure et n'a plus eu sa chance depuis. En difficulté à Manchester United depuis le début de la saison, le joueur serait le bienvenu au sein des Léopards qui entendent profiter de ses atouts défensifs. Desarbre viserait aussi le roc de l'AS Monaco, Axel Disasi (24 ans), pour renforcer la défense centrale, mais l'ancien international Espoirs français continue pour l'instant de rêver des Bleus et il sera difficile de lui faire changer d'avis. Peu connu du public congolais, l'attaquant Jean-Phillipe Mateta (25 ans), auteur de cinq buts la saison dernière

en Premier League avec Crystal Palace; l'ancien titulaire du PSG, Stanley Nsoki (défenseur central, Hoffenheim); ou encore le défenseur central d'Aston Villa, Ezri Konsa (24 ans), passé par les Espoirs anglais, seraient également dans le collimateur du coach Sébastien Desarbre. Le milieu de terrain Jean-Victor Makengo (Udinese), passé par Nice; le milieu offensif du Standard de Liège, William Balikwisha, qui a représenté la RDC en U23; l'ailier Cyril Ngonge (Groningen) et l'attaquant Simon Banza (Braga), passé par Lens, ne sont pas en reste.

A tout prendre, c'est une équipe ambitieuse que veut bâtir le nouveau sélectionneur, même si son approche est récusée par certains qui pensent qu'elle devrait se cristalliser autour d'un noyau local. Mais à quel prix ? Lorsqu'on sait qu'en termes de valeurs intrinsèques des joueurs, la RDC a beaucoup perdu ces dernières années.

Ainsi donc, la nouvelle dynamique que veut imprimer Desarbre en équipe nationale consiste à faire du neuf avec du vieux en gardant quelques cadres de l'équipe (Chancel Bamba, Masuaku, Gaël Kakuta, Tisserand, Kebano, Samuel Bastien, etc.), à qui il faudrait adjoindre de nouvelles recrues, triées sur le volet, pour créer une osmose susceptible de régénérer des sensations perdues.

Alain Diasso

LIGUE DES CHAMPIONNES

Mazembe bat Wadi Degla d'Egypte

L'équipe féminine du Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi a entamé sa campagne de Ligue des championnes d'Afrique par une victoire d'un but à zéro, le 31 octobre, sur Wadi Degla d'Égypte, en première journée du groupe B de cette compétition africaine qui est à sa deuxième édition.

Championnes de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale, les Congolaises ont bien réussi leur entrée dans cette compétition. Merveille Kanjinga a inscrit l'unique but de la partie dès la 7^e mn. Dans l'autre match du groupe, Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud a battu Bayelsa Queens du Nigeria par 2-1. En deuxième journée, Mazembe s'opposera à Mamelodi Sundowns. Notons-le, cette compétition africaine a débuté le 30 octobre au Maroc et s'achèvera le 12 novembre.

Martin Enyimo



L'équipe féminine de Mazembe de Lubumbashi

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club, Blessing et Sanga Balende gagnent...

La 28^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot)/Ligue 1 continue son bonhomme de chemin. Le 31 octobre au stade des Martyrs de Kinshasa, l'AS V.Club s'est imposée face à l'AS Dauphin noir de Goma par 1-0, en match de la troisième journée. Elie Panzu a inscrit l'unique but de la partie à la 47^e mn, d'une frappe somptueuse, battant le gardien de but Jackson Lunanga, ancien de V.Club.

C'est la deuxième victoire de V.Club en deux sorties, totalisant six points. Dauphin Noir n'a grappillé qu'un point depuis le début du championnat. Le même jour au stade Dominique-Diur de Kolwezi, le club local du FC Blessing a dominé le CS Don Bosco de Lubumbashi par 2-0, en match de la 6^e journée. Laurent Mwanza sur penalty à la 48^e mn et Olivier Kitenge à la 55^e ont été les principaux bourreaux des Salésiens de Lubumbashi. Avec un début de saison satisfaisant, Blessing compte déjà 11 points



Sanga Balende signe sa première victoire de la saison

alors que Don Bosco est bloqué à 4 points.

Enfin, notons la première victoire de la saison de Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi, vainqueur de l'Etoile du Kivu, en match comptant pour la 4^e journée. Kodi Milambo a marqué le seul but du succès des Anges et Saints du Kasai oriental dès la 2^e mn de jeu. Après trois matches nuls, Sanga Balende enregistre sa première victoire pour totaliser 6 points. Etoile du Kivu aligne deux défaites depuis le début de la saison, n'ayant gagné qu'un point.

Martin Engimo

CAN U23 MAROC 2023

Les Espoirs congolais qualifiés sur le fil face aux Algériens

C'est à l'arrachée que les Léopards football U23 ont obtenu leur billet pour les barrages de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la spécialité, le 31 octobre à Sétif, en Algérie.

Après une large victoire de 4-1 au match aller à Kinshasa contre les Fennecs d'Algérie, les Espoirs du sélectionneur Raoul Jean-Pierre Shungu peuvent pousser un ouf de soulagement. Ils ont loupé un crash à bord d'un avion d'Air Kasai, le 29 octobre. Revenus en catastrophe à Kinshasa, ils ont repris les airs le 30 octobre dans un avion de Congo Airways affreté par le gouvernement, pour arriver à Sétif le même jour, après six heures de vol. La Fédération congolaise de football association s'était empressée de demander à la Confédération africaine de football un report de 24 h du match préalablement prévu pour le 29 octobre.

Et les Léopards ont juste réussi à sauver leur qualification quasi acquise à Kinshasa. En

effet, ils ont perdu par 1-3 face à des Algériens déterminés. Les Fennecs U23 ont mené en première période avec des buts inscrits à la 10^e mn et à la 45^e. Patient Mwamba, du Tout Puissant Mazembe, a réduit l'écart pour les Congolais à la 59^e mn, avant le troisième but algérien à la 64^e mn.

C'est donc presque aux forceps que les Léopards espoirs accèdent au dernier tour des éliminatoires et auront pour adversaire le Ghana, tombeur du Mozambique. Il faudra corriger les erreurs d'organisation afin d'aborder cette dernière rencontre des éliminatoires avec toutes les chances de l'emporter et se qualifier pour la phase finale de la CAN U23, prévue l'année prochaine au Maroc.

Martin Engimo



LES LÉOPARDS U23

ADIACTV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LE COURRIER DE KINSHASA

+336 11 40 40 56
info@adiac.tv
66, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv

PRÉSIDENTIELLE AU BRÉSIL

Les chefs d'État saluent la victoire de Lula da Silva

Les dirigeants du monde ont unanimement salué la victoire, le 30 octobre, de Luiz Inacio Lula da Silva face au président sortant d'extrême droite, Jair Bolsonaro.

Alors que des scènes de liesse ont inondé les rues de Sao Paulo et Rio de Janeiro après la victoire du candidat de gauche, Lula da Silva, lors du second tour de l'élection présidentielle, les réactions internationales affluent. De nombreux chefs d'État saluent son retour et le début de nouvelles relations avec le Brésil.

Quelques minutes après l'annonce des résultats officiels, le président français, Emmanuel Macron, a adressé ses «félicitations» à Lula pour son élection « qui ouvre une nouvelle page de l'histoire du Brésil ». « Ensemble, nous allons unir nos forces pour relever les nombreux défis communs et renouer le lien d'amitié entre nos deux pays », a-t-il assuré.

L'Union européenne (UE) se dit « impatiente » de se mettre au travail avec le Brésil. « Les électeurs brésiliens ont élu leur nouveau président dans un scrutin pacifique et bien organisé. Félicitations à Lula ! Je suis impatient de travailler de concert et de faire avancer les relations UE-Brésil avec votre gouvernement et le nouveau Parlement », a indiqué le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell.



Luiz Inacio Lula da Silva

« Ensemble, nous allons unir nos forces pour relever les nombreux défis communs et renouer le lien d'amitié entre nos deux pays »

Dans un communiqué, le président américain, Joe Biden, a adressé ses félicitations à Luiz Inacio Lula da Silva pour son élection à la prési-

dence du Brésil « à la suite d'élections libres, justes et crédibles ». Il a dit avoir « hâte de travailler » avec lui « pour poursuivre la coopéra-

tion entre » leurs deux pays.

« Les résultats de l'élection ont confirmé votre grande autorité politique », a déclaré le président

russe, Vladimir Poutine, dans un télégramme à Lula. « J'espère qu'en fournissant des efforts conjoints, nous ferons en sorte de poursuivre le développement d'une coopération russo-brésilienne constructive dans tous les domaines », a-t-il ajouté.

Selon le Tribunal supérieur électoral, Lula dispose de 50,8% des suffrages validés contre 49,2% pour Jair Bolsonaro après le dépouillement de 98,8% des voix.

Pendant la campagne, Lula a promis un retour à la croissance économique et aux politiques sociales qui avaient permis, pendant ses deux premiers mandats entre 2003 et 2011, de sortir de la pauvreté plusieurs millions de Brésiliens. Il s'est aussi engagé à combattre la déforestation de l'Amazonie, actuellement au plus haut depuis quinze ans, et à faire du Brésil l'un des chefs de file des discussions sur la lutte contre le dérèglement climatique. Le troisième mandat remporté le 30 octobre par Lula débutera dans un contexte marqué par une crise économique, de lourdes contraintes budgétaires et un renforcement de l'opposition parlementaire.

Yvette Reine Nzaba

NÉCROLOGIE



Jean Gokaba, les enfants Nianga et la grande famille Afoueya informent les parents, amis et connaissances, du décès de M. Prosper Nianga Ondongo, survenu le mercredi 26 octobre 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu au n°45 rue Kassai à Poto-Poto. (Réf : arrêt MUCODEC, avenue de France).

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.

FONDATION
GOTÈNE

CRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE AFRICAINE

Le gouvernement rappelle le rôle des jeunes pour leur épanouissement

Dans le message du gouvernement délivré à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse africaine, le ministre en charge de la Jeunesse, Hugues Nguélonlé, a rappelé la place des jeunes dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques nationales et locales.

La Journée internationale de la jeunesse africaine est célébrée le 1^{er} novembre de chaque année. « Briser les barrières à une participation et une inclusion significative des jeunes dans le plaidoyer » est le thème choisi cette année. Il met un accent particulier, selon Hugues Nguélonlé, sur la participation des jeunes au processus d'élaboration, de prise de décision, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques nationales et locales.

Cette journée a été instituée par l'Union africaine en 2006, lors du sommet de Banjul consacré à l'adoption de la charte de la jeunesse africaine. L'objectif étant de promouvoir la reconnaissance du rôle clé que jouent les jeunes dans la construction des sociétés africaines, en tant qu'acteurs du chan-

gement social, de la croissance économique et du développement durable.

« Cette démarche conforme aux aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour l'édification de l'Afrique que nous voulons est entièrement en phase avec le programme de société de son excellence monsieur le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, "Ensemble poursuivons la marche", qui accorde une place prépondérante à la jeunesse de notre pays », a précisé le ministre en charge de la Jeunesse.

Il a assuré qu'à l'instar du processus participatif et inclusif ayant conduit à la définition du projet Youth connect Congo, le gouvernement ne cessera pas d'associer cette couche de la population pour toute initiative



Hugues Nguélonlé délivrant le message du gouvernement/Adiac

visant son épanouissement. L'essor démographique de la population africaine, a-t-il reconnu, constitue un atout pour le développement du continent. La population africaine, a-t-il rappelé, est la plus jeune de la planète avec

40% de personnes âgées de moins de 15 ans.

La Constitution du Congo, a précisé le ministre, a consacré le Conseil consultatif de la jeunesse comme un organe chargé d'émettre au président de la République

et au gouvernement des suggestions sur les questions liées au plein épanouissement de la jeunesse dans le cadre d'une gouvernance intergénérationnelle.

« Le secrétariat général en fin de mandat vient d'être renouvelé. Dans un proche avenir, il en sera de même pour l'assemblée générale afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle. Dans le cadre du dialogue permanent entre le gouvernement, la société civile, les associations de jeunesse et autres parties prenantes, le ministère en charge de la Jeunesse travaille en étroite collaboration avec les jeunes, à la recherche des solutions aux nombreuses problématiques auxquelles ils sont confrontés », a souligné Hugues Nguélonlé.

James Golden Eloué

INSERTION DES JEUNES

Soumano Nteba propose la stratégie pour un emploi décent

La directrice pays de l'Organisation internationale du travail (OIT), basée à Kinshasa, en République démocratique du Congo, a présenté le 27 octobre au ministère de la Jeunesse, de la Formation qualifiante et de l'Emploi des stratégies visant à garantir un emploi décent pour les jeunes. Le but étant d'accompagner l'Objectif de développement durable (ODD8) dans sa cible 8.6.

Soumano Nteba affirme avoir mis à la disposition du Congo une méthodologie qui permet aux collectivités locales, sur la base des compétences du terroir, de mettre en place un plan d'action pour permettre l'insertion des jeunes. « Si dans le terroir on a des compétences ancestrales pour faire du coton, des éleveurs, ils vont évaluer et mettre en place un plan d'action pour pouvoir avoir accès à des marchés. Il y a des acteurs qui devraient contribuer fortement à cela », a-t-elle expliqué.

Elle s'est appuyée sur des éléments déjà identifiés sur la base des actions mises en place et des informations recueillies pour se doter d'une stratégie afin d'accompagner l'ODD 8 dans sa cible 8.6 sur l'emploi des jeunes, tout en insistant que cela relève de la

responsabilité du ministère.

« L'emploi est un poste de travail avec une exigence et la personne qui doit l'occuper doit avoir une qualification. Si nous voulons aujourd'hui que les jeunes aient des emplois, il faut que ça soit des emplois protégés », a-t-elle insisté.

La directrice pays de l'OIT a salué le travail fait en amont par le Bureau international du travail, en étroite collaboration avec l'Agence française de développement, en dotant le Congo des outils devant lui permettre de faire une analyse des Gap, s'auto-évaluer avec le Job's Facility. L'enquête sur la transition vers la vie active a apporté des informations complémentaires quand elle a révélé que 40% des jeunes sont des Nit, c'est-à-dire accrochés à rien du tout. « C'est

une menace. C'est un potentiel qu'il faut utiliser », a-t-elle souhaité.

La démarche pour une insertion durable, a-t-elle précisé, a été présentée au ministre pour validation en vue de permettre au Congo d'avoir une stratégie visant à garantir aux jeunes des emplois par secteurs. Le sport, a-t-elle insisté, devrait être considéré comme une industrie. « Des jeunes dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des mines, de la culture ont beaucoup de talents. Le sport doit être considéré comme une industrie pour savoir comment insérer les jeunes congolais qui ont des compétences, comment ramener l'ensemble des acteurs à pouvoir les aider », a-t-elle dit.

J.G.E.

UNIVERSITÉ CHEIK-ANTA-DIOP

«La recherche sur les esclavages dans le monde : un état des lieux» va faire l'objet d'un colloque

L'Agence universitaire de la Francophonie et la Fondation pour la mémoire de l'esclavage s'associent pour organiser un colloque sur le thème «La recherche sur les esclavages dans le monde : un état des lieux», avec l'intervention de Ulrich Kevin Kiangueni, de l'Université Marien-Ngouabi.

Le campus de l'Université Cheikh-Anta-Diop à Dakar, au Sénégal, abritera, du 7 au 9 novembre, un colloque avec des intervenants de plusieurs spécialités scientifiques venant d'Afrique, des Amériques et d'Europe, leur permettant de débattre ensemble, sous forme de tables-rondes et d'échanges avec le public.

Ainsi, seront abordées les dernières avancées de la recherche dans plusieurs parties du monde, sur l'histoire de l'esclavage, mais aussi sur la patrimonialisation, les héritages culturels et les enjeux contemporains de la mémoire.

Outre l'ouverture officielle et les conclusions, le colloque sera organisé autour de six séquences abordant successivement les productions culturelles liées aux esclavages, les actions éducatives et citoyennes autour des esclavages et la construction des savoirs sur les esclavages. Ulrich Kevin Kianguebeni, de l'Université Marien-Ngouabi, en République du Congo, interviendra sur le thème «L'histoire de l'ancien port d'embarquement des esclaves de Loango et les conséquences directes et visibles sur la société congolaise.»

Deux conférences complémentaires permettront de prolonger la réflexion. Ces séquences donneront toute une large place aux débats et aux échanges avec l'assistance. Elles permettront ainsi de mieux identifier les réseaux de recherche existants et fourniront une assise nouvelle, destinée à soutenir le travail des chercheurs et le développement ultérieur envisagé, notamment dans le monde francophone.

Marie Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

Danièle Darlan a-t-elle été évincée pour favoriser un troisième mandat à l'actuel chef de l'Etat ?

Les autorités du pays veulent à tout prix se maintenir au pouvoir, comme en témoigne le bras de fer qui les oppose depuis quelque temps à la présidente de la Cour constitutionnelle, démise de ses fonctions la semaine dernière par décret présidentiel. Bangui justifie cette éviction par la mise à la retraite de la juge, mais l'intéressée, l'opposition, la société civile, voire de nombreux Centrafricains basés à l'étranger, accusent le régime de « coup d'Etat constitutionnel » dans le but de modifier la loi fondamentale pour autoriser l'actuel président du pays à briguer un troisième mandat.

Après la publication, le 25 octobre dernier, du décret consacrant l'éviction de Danielle Darlan, le Bloc républicain pour la défense de la Constitution (BRDC), plateforme de partis de l'opposition et des organisations de la société civile a réagi. Faustin Archange Touadéra « vient d'opérer ce jour un coup d'Etat constitutionnel en violant la sacro-sainte règle constitutionnelle de l'inamovibilité des juges de la Cour », a-t-il écrit dans un communiqué. « Dès demain matin, un recours sera déposé en inconstitutionnalité », a précisé le BRDC.

A Paris, les ressortissants centrafricains ont décidé, le 28 octobre, de créer dans les jours qui suivent un Conseil de la résistance face au régime actuel dans leur pays. « Pour tous les Centrafricains où qu'ils soient, il est un devoir impérieux pour nous de faire respecter, par la résistance pacifique, l'ordre constitutionnel », ont-ils soutenu, ajoutant que cette résistance est celle de tout le peuple centrafricain.

Réagissant le même jour que ses compatriotes résidant en France, Danièle Darlan, dans une lettre adressée au président centrafricain, a affirmé que les décrets qui ont mis fin à ses fonctions de présidente du Conseil constitutionnel et à celles du juge Trinité Bango Sangafio n'ont « malheu-



La juge Danièle Darlan

reusement pas de base légale » mais sont « inconstitutionnels ». Pour prouver cette inconstitutionnalité, la présidente démise de la juridiction a évoqué, entre autres, l'article 99 de la Constitution qui stipule que « la durée du mandat des juges constitutionnels est de sept ans non renouvelable ». Et comme « les juges constitutionnels ont démarré leur mandat (...) le 24

mars 2017, ce mandat s'achèvera donc au bout de sept ans, c'est-à-dire le 24 mars 2024 », explique-t-elle. Se référant à l'article 102 de la Constitution, qui souligne que « les membres de la Cour constitutionnelle sont inamovibles pendant la durée de leur mandat », Danièle Darlan s'est interrogée si dans pareille circonstance il est « possible de mettre fin au mandat d'un juge

constitutionnel avant le terme ».

Aucune candidature féminine pour succéder à la présidente démise de la juridiction

En guise de réponse à sa préoccupation sus évoquée, la juge qui s'appuie sur l'article 100 de la Constitution, a dit que trois exceptions y sont faites : le décès du juge constitutionnel, la démission du juge constitutionnel et l'empêchement définitif du juge constitutionnel. Or les autorités ont pris le décret de son éviction « en violant délibérément la loi », fait-on remarquer dans la capitale centrafricaine. « Nous allons assister à une cascade de violations en série (...), les nouveaux juges seront désignés sur une base illégitime, car violée », prévient Danièle Darlan, argumentant : « L'enseignante que je suis devra être remplacée par une femme, en application de l'article 99 de la Constitution ». Ce qui est pour l'instant impossible parce qu'« il n'y a en ce moment aucune enseignante en droit qui remplisse les conditions de dix ans d'expérience professionnelle » exigées par la loi fondamentale. Et la présidente démise de la juridiction d'avertir qu'il y aura donc « deux juges (...) illégitimes » à la Cour constitutionnelle, ce qui aura « des conséquences lourdes sur son fonctionnement, sa crédibilité et même sa légitimité ».

« L'enseignante que je suis devra être remplacée par une femme, en application de l'article 99 de la Constitution ».

Lors de leur assemblée générale extraordinaire organisée le 28 octobre pour désigner la remplaçante de Danièle Darlan, les enseignants chercheurs centrafricains n'ont pas été en mesure de le faire. Ils ont plutôt constaté l'absence, la carence de candidature féminine à élire pour succéder à la présidente évincée.

Les désaccords entre la présidente démise de la juridiction suprême centrafricaine et le pouvoir ne datent pas d'aujourd'hui. Sous Danièle Darlan, en effet, l'institution a invalidé plusieurs décrets et projets de loi. Ce qui a été le cas le 23 septembre dernier lorsque la Cour constitutionnelle a annulé les décrets mettant en place fin août un comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution. Ces textes avaient été annulés sur saisine de l'opposition qui redoutait une remise en cause de l'interdiction de briguer plus de deux mandats dans l'actuelle loi fondamentale. Il en est résulté que Danièle Darlan est régulièrement attaquée verbalement, voire menacée, sur les réseaux sociaux et dans les manifestations pro-pouvoir. Malgré cela, elle est considérée dans son pays et ailleurs comme le symbole de la lutte pour l'indépendance de la Justice vis-à-vis de l'exécutif.

Nestor N'Gampoula

BURKINA FASO

Le chef du gouvernement n'exclut pas un réexamen des rapports avec Moscou

En proie à des violences jihadistes depuis sept ans, le Burkina Faso n'exclut pas de réexaminer ses « rapports » avec Moscou, a déclaré le Premier ministre burkinabè, Apollinaire Kyelem de Tembela.

En proie à des violences jihadistes depuis sept ans, le Burkina n'exclut pas de réexaminer ses rapports avec la Russie, dans le respect de sa souveraineté, a déclaré le nouveau Premier ministre burkinabè, Apollinaire Kyelem de Tembela. Il ne lie pas cette décision aux marcheurs pro-russes dans son pays. Pour lui, la première marche à faire serait contre le terrorisme, pour exprimer le patriotisme de chacun. Les nouvelles autorités du pays ont lancé le recrutement de 50 000 volontaires pour la défense de la patrie. L'objectif est d'intensifier la lutte antijihadiste.

Le chef du gouvernement a rappelé la longue coopération qui lie le Burkina Faso à la Russie, depuis 1967, à l'époque de l'ex-URSS et de la Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso. « Nous n'avons pas attendu ces marcheurs pour avoir une coopération avec la Russie », a-t-il déclaré, ajoutant qu'avec la nouvelle donne sécuritaire, Ouagadougou réexaminera sa collaboration avec Moscou « pour voir s'il faut la renforcer dans un secteur ou pas, s'il faut la réorienter dans l'intérêt du Burkina Faso et dans le respect de

sa souveraineté ». Il a souligné que « ce n'est pas à la rue de dire, de faire ceci ou cela ». Apollinaire Kyelem de Tembela pense que « le meilleur soutien au régime en place c'est d'aller au front, d'aider à lutter contre l'insécurité, d'apporter sa contribution financière ou matérielle pour aider les soldats au front ou pour aider les victimes du terrorisme, plutôt que de passer son temps à marcher ».

Les autorités du 30 septembre ont lancé le recrutement de 50 000 volontaires pour la défense de la patrie, des supplétifs civils de l'armée, pour intensifier la lutte antijihadiste. Lors de manifestations de soutien au coup d'Etat du 30 septembre qui a porté au pouvoir le capitaine Ibrahim Traoré, certains Burkinabè brandissaient des drapeaux de la Russie, avec le souhait que leurs nouveaux dirigeants intensifient les relations avec Moscou, comme au Mali ou en Centrafrique. Le Burkina Faso est pris depuis 2015 dans une spirale de violences attribuées à des mouvements jihadistes affiliés à Al-Qaïda et au groupe Etat islamique qui ont fait des milliers de morts et quelque deux millions de déplacés. Plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, notamment du côté des frontières avec le Mali et le Niger.

Noël Ndong

LIBYE

Les Etats-Unis soutiennent l'émissaire de l'ONU pour la tenue d'élections

Sur la base d'un accord inter-libyen, les Etats-Unis ont exprimé leur plein soutien aux efforts du nouvel émissaire de l'Organisation des Nations unies (ONU) en Libye, Abdoulaye Bathily, pour faire pression en faveur d'un accord politique pouvant mener à des élections.

L'annonce a été faite par le chargé d'affaires près l'ambassade des États-Unis en Libye, Leslie Ordman, après sa rencontre avec le diplomate sénégalais, émissaire de l'ONU, Abdoulaye Bathily, dans la capitale libyenne, Tripoli. Leslie Ordman a déclaré que « les États-Unis soutiennent pleinement les efforts de Bathily pour faire pression en faveur d'un accord politique pouvant mener à des élections en temps opportun ».

Abdoulaye Bathily aura la tâche difficile de résoudre la crise en Libye qui se traduit par un conflit entre deux gouvernements, le premier ayant à sa tête Fathi Bachagha, qui a été désigné par le Parlement, et le second, le gouvernement d'Abdulhamid Dbeibeh, qui refuse de céder le pouvoir sauf à un gouvernement dûment mandaté par un nouveau Parlement élu. La date de la tenue d'élections parlementaires et présidentielle n'a pas encore été arrêtée et les Libyens aspirent à ce que ce scrutin contribue à mettre fin à un conflit armé fratricide qui déchire ce pays pétrolier depuis plusieurs années.

N.Nd.

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bipoumba Ntsoko Gemina Jeanie-Laure
Je désire être appelée désormais Mouk Ntsoko Gemina Jeanie-Laure.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois

RECONSTRUCTION DE LA CÔTE D'IVOIRE

Oliver Becht invite les entreprises françaises à investir en terre ivoirienne

En visite en Côte d'Ivoire, le ministre délégué auprès de la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger, Olivier Becht, a invité les entreprises françaises, notamment les Petites et moyennes entreprises (PME), à investir en Côte d'Ivoire pour construire une prospérité.

La Côte d'Ivoire est le premier partenaire commercial de la France dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uémoa) et un partenaire essentiel dans le cadre du renouveau du partenariat entre l'Afrique et la France.

A l'issue d'une audience accordée par le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi, au Mouvement des entreprises de France (Medef), Olivier Becht a invité les PME françaises à investir en Côte d'Ivoire. « Je ne peux qu'encourager l'ensemble des entreprises françaises à venir co-investir ici avec les entreprises ivoiriennes, dans tous les secteurs pour construire ensemble leur prospérité de demain », a-t-il déclaré, soulignant que la Côte d'Ivoire est un pays exceptionnel, ayant une stabilité à la fois politique, économique et géopolitique.

La visite d'Olivier Becht avait pour but de renforcer les liens entre les secteurs privés français et ivoirien. A cette occasion, il s'est félicité de la convention signée entre son pays et la Côte d'Ivoire pour près de 150 milliards FCFA pour le financement du métro d'Abidjan, « une infrastructure importante qui permettra de relier les quartiers populaires d'Abidjan où se trouve une jeunesse qui est l'énergie et la force du pays ». Le ministre délégué a aussi participé à la rencontre des entrepreneurs francophones, organisée par l'Alliance des patronats francophones, en collaboration avec la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire.

Concernant le Premier ministre, Patrick Achi, il s'est félicité de la présence du Medef en terre ivoirienne qui est une marque visible de la

qualité des relations entre les deux pays. Il pense que c'est un instant important pour les entreprises françaises à saisir et qu'il est souhaitable de diffuser en France afin d'éviter des clichés de prisme réducteur qui donnent le sentiment que la France est un pays mal aimé. « Abidjan est certainement l'endroit où vous trouverez les plus amoureux de la France, vous êtes donc dans le bon pays », a-t-il rassuré.

Ce déplacement aura été l'occasion de valoriser les implantations de long terme des entreprises françaises, de promouvoir le rôle que celles-ci jouent dans le développement de tous les secteurs de l'économie ivoirienne et de donner de la visibilité au savoir-faire français dans les secteurs stratégiques comme la ville durable, la santé ou l'agriculture.

Noël Ndong

RISQUE CLIMATIQUE ET PAUVRETÉ

Un enfant sur trois menacé

Le pays le plus touché par le double fardeau est le Soudan du Sud (87%), suivi de la Centrafrique (85%) et du Mozambique (80%).

Un enfant sur trois dans le monde est confronté à la double menace d'un risque climatique élevé et d'une pauvreté écrasante, a alerté, l'organisation non gouvernementale Save the children, dans un nouveau rapport. Environ 774 millions d'enfants dans le monde, soit un tiers de la population infantile mondiale, vivent avec le double impact de la pauvreté et des risques climatiques élevés. Parmi les pays ayant le pourcentage le plus élevé d'enfants touchés par ce double fardeau, il y a le Soudan du Sud (87%), suivi de la République centrafricaine (85%) et du Mozambique (80%). « L'analyse a révélé que l'Inde compte le plus grand nombre total d'enfants vivant dans la pauvreté et supportant le poids de la crise climatique - jusqu'à 223 millions d'enfants au total. Il est suivi par le Nigeria et l'Éthiopie, avec respectivement 58 millions et 36 millions d'enfants vivant avec ce double fardeau », indique le rapport.

« Un nombre important d'enfants, soit 121 millions confrontés à la double menace du risque climatique élevé et de la pauvreté, vit dans des pays à revenu élevé, dont 28 millions dans les pays les plus riches du monde », ajoutant que « plus de deux sur cinq de ces enfants (12,3 millions) vivent aux États-Unis ou au Royaume-Uni », note Save the children. De plus, à travers le monde, 183 millions d'enfants sont confrontés à la triple menace du risque climatique élevé, de la pauvreté et des conflits. Sur la population totale d'enfants subissant ce triple fardeau, les enfants du Burundi (63%), d'Afghanistan (55%) et de la République centrafricaine (41%) sont les plus touchés.

Le rapport affirme que la crise climatique est un multiplicateur de risques, érodant la résilience des enfants et des communautés aux chocs. Si elle n'est pas traitée de toute urgence, la fréquence et la gravité des crises humanitaires et du coût de la vie devraient augmenter dans le futur. « S'appuyant sur les informations des 54 000 enfants de Save the children entendus lors d'une importante consultation menée entre mai et août 2022, le rapport montre également comment ces multiples risques qui se chevauchent sont liés à la crise mondiale actuelle de l'alimentation, de la nutrition et du coût de la vie », conclut le rapport.

N.Nd.

AFRIQUE

Top 15 des pays les plus riches entre 2022 et 2027

Le Fonds monétaire international (FMI) a mis à jour ses projections de croissance sur la période 2022-2027. En Afrique, les prévisions du fonds témoignent une forte concentration des richesses du continent dans quinze pays.

Les projections de croissance de l'économie mondiale du FMI sur la période 2022-2027 ont pour base le Produit intérieur brut (PIB). Concernant les prévisions continentales, le PIB de l'Afrique devrait passer de 2 980,11 milliards de dollars en 2022 à 4 288,08 milliards de dollars en 2027, soit une hausse de 43,89%. Les quinze pays les plus puissants sur le plan économique devraient afficher un PIB de 2 487,56 milliards de dollars en 2022, soit 83,47% du PIB cumulé des cinquante-quatre pays du continent. En 2027, ce ratio devrait légèrement augmenter à 84,49%. Les pays dotés de ressources naturelles figurent parmi ceux devant afficher des croissances de PIB appréciables durant la période 2022-2025. Plusieurs facteurs peuvent contribuer à confirmer ou infirmer ces prévisions, notamment la flambée ou la chute des cours des hydrocarbures, l'inflation, les découvertes de ressources naturelles, les crises, les catastrophes naturelles, les stratégies de développement, les appréciations et

dépréciations des monnaies vis-à-vis du dollar, la conjoncture économique mondiale.

Se fondant sur les projections du FMI des cinq dernières années, d'importantes mutations sont attendues au niveau du classement des pays les plus puissants économiquement. Le Nigeria devrait conserver son rang de première puissance économique africaine (2022-2027), voire creuser un écart sur ses poursuivants les plus proches, l'Égypte et l'Afrique du Sud. Avec plus de 210 millions d'habitants, le PIB du Nigeria devrait passer de 504,20 milliards de dollars à 945,34 milliards, soit une progression de 87,49%. Ainsi, en 2029, le Nigeria devrait peser à lui seul 22,05% du PIB du continent. Cette projection du FMI corrobore celle de la Banque mondiale. Loin derrière, l'Égypte devrait consolider sa position de seconde puissance économique du continent avec un PIB qui devrait passer de 469,09 milliards de dollars en 2022 à 664 milliards de dollars en 2027, soit une hausse de 41,55%.

L'Afrique du Sud, troisième économie de l'Afrique, pays le plus industrialisé du continent, devrait maintenir son rang, avec un PIB devant passer de 411,48 milliards de dollars en 2022 à 490,57 milliards en 2027, soit une hausse de 19,22%. L'économie du pays arc-en-ciel va croître beaucoup moins rapidement que celle du Nigeria et de l'Égypte, à cause des problèmes structurels (coupures d'électricité, déclin du secteur minier, corruption). Ces trois puissances sont suivies de loin par l'Algérie et le Maroc. L'Algérie devrait voir son PIB passer de 187,15 milliards de dollars en 2022 à 224,04 milliards en 2027, soit une hausse de 19,80%. Quant au Maroc, son PIB devrait croître (2022-2027) de 30,11%. L'économie éthiopienne devrait continuer à afficher une croissance solide durant les cinq prochaines années et se hisser au cinquième rang en 2027, surclassant le Maroc (5e en 2022), l'Angola (6e en 2022) et le Kenya (7e en 2022 et 8e en 2027).

Concernant le top 15 des puissances

économiques en 2027, au niveau de l'Afrique de l'Ouest en particulier, la Côte d'Ivoire, 11e en 2022 avec un PIB estimé à 68,63 milliards de dollars, va surclasser le Ghana, 10e en 2022. Accra devrait enregistrer une croissance moindre sur la période 2022-2027, avec un PIB en hausse de 15,26%, passant de 76 milliards de dollars à 87,57 milliards, alors que le PIB ivoirien devrait croître de 46,44% pour atteindre 100,49 milliards de dollars en 2027. C'est également le cas de la République démocratique du Congo, en Afrique centrale, avec un PIB appelé à connaître un grand bond, passant de 63,90 milliards de dollars en 2022 à 100,81 milliards en 2027, soit une croissance de 57,76%, permettant au pays d'intégrer le top 10 des puissances économiques africaines en 2027, juste devant la Côte d'Ivoire. Ces projections de croissance dépendent toutefois d'une série d'hypothèses qui peuvent se réaliser ou pas pour un pays, en fonction des raisons retenues plus haut.

N.Nd.

PRIX ALIMENTAIRES

Une étude de marché pour mieux s'attaquer à la vie chère

La flambée continue des prix des produits alimentaires affecte durement le pouvoir d'achat des ménages congolais. L'Observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) va réaliser une enquête sur la hausse des prix, afin de bien structurer son plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

L'enquête sur la hausse des prix des denrées alimentaires et la vie chère au Congo, confiée à un consultant indépendant, sera menée à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Makoua et Ouesso. Elle permettra de déterminer l'écart des prix des denrées alimentaires entre les prix homologués et ceux pratiqués sur le terrain, les déterminants de la vie chère par localité, le niveau de l'écart de variation de prix par localité, ainsi que d'identifier les causes réelles de la hausse des prix par localité et par produit.

Le statisticien économiste, Michel Matamona, est chargé de conduire l'étude sur le terrain. Il a échangé, le 2 novembre à Brazzaville, avec les volontaires qui vont l'accompagner dans la collecte des informations. La session de renforcement des capacités vise, en réalité, à fami-

liariser les enquêteurs aux outils de collecte de données de marché tel que le logiciel Kobo-Toolbox. Un échantillonnage de 1000 consommateurs devra être constitué, soit 400 à Brazzaville, 300 à Pointe-Noire, 150 à Dolisie, 50 à Makoua et 100 Ouesso. « L'enquête sur la vie chère consiste à regarder le niveau des prix, afin de pouvoir faire une comparaison par rapport aux autres pays. Elle vise la mise à disposition de l'O2CD d'une

base de données fiable sur le suivi des prix alimentaires, essentiellement des congelés importés (cuisses de poulet, poulets, viande de bœuf, poissons de mer, porcs), y compris de l'huile végétale, du pain, riz, du sucre, des haricots », a indiqué Michel Matamona.

L'enquête sur la vie chère suivra l'évolution des prix dans les quatre villes au cours de la période allant de novembre 2022 à mars 2023. La première

phase de l'opération portera sur la perception (opinion) des ménages sur les prix, avant la seconde phase consistant à la collecte des données au niveau des boutiques et des étalages de marché. D'après le consultant indépendant, les résultats de cette étude de marché seront disponibles au deuxième trimestre 2023.

Pour le secrétaire exécutif de l'O2CD, Mermans Babounga, le rapport de l'enquête permettra

aux défenseurs des droits des consommateurs de disposer des données réelles du marché. « L'objectif de cette enquête est d'obtenir des éléments factuels sur la vie chère, parce que lorsqu'on est nourri par la République, il est difficile d'avoir la réalité des prix au marché. Le gouvernement s'est pourtant doté d'un plan de résilience qui prévoit le blocage des prix. Va-t-on attendre une décision du Conseil des ministres pour donner effet à cette mesure ? C'est dommage ! », s'est alarmé Mermans Babounga.

Retenons que cette étude s'inscrit dans le cadre d'un appui à la mise en œuvre du Projet de structuration du réseau des associations des consommateurs que finance l'ambassade de France.

Fiacre Kombo

« L'enquête sur la vie chère consiste à regarder le niveau des prix, afin de pouvoir faire une comparaison par rapport aux autres pays. Elle vise la mise à disposition de l'O2CD d'une base de données fiable sur le suivi des prix alimentaires, essentiellement des congelés importés (cuisses de poulet, poulets, viande de bœuf, poissons de mer, porcs), y compris de l'huile végétale, du pain, riz, du sucre, des haricots »

CONDITIONS DE VIE DES MÉNAGES

Des données en cours de collecte dans les Plateaux

Dans le cadre du suivi des opérations de l'Enquête harmonisée des conditions de vie des ménages (EHCVM) au Congo, la population du département des Plateaux répond favorablement aux agents assignés sur le terrain pour ladite enquête statistique.



Les enquêteurs à pied d'œuvre au marché de Djambala/Adiac

« Nous sommes presque à la fin du premier mois de collecte. De façon générale, l'enquête se passe bien, il n'y a pas eu de problème majeur pendant la phase de numération. Il faut le dire, dans tous les onze districts du département, nous ne rencontrons pas de difficultés ni de contraintes majeures. Le calendrier tient son cours, conformément à toutes les dispositions prises au niveau de Brazzaville », a indiqué le directeur départemental de la Statistique dans les Plateaux, Étienne N'Dandou Baboté, lors d'une descente sur le terrain à Djambala. Évoquant le déroulement de l'opération, Marcelin Ngakosso, superviseur de l'EHCVM dans le

département des Plateaux, a fait savoir que les agents de collecte de données s'attellent quotidiennement à remplir leur mission, conformément à la méthodologie retenue. Lekana, Abala, Alembé, Makotimpoko, Gamboma et enfin Ongoni sont les zones de contrôle sillonnées par les enquêteurs dans ce département. « Dans les Plateaux, le dénombrement proprement dit du volet prix et du volet ménage a commencé le 18 octobre et prendra fin le 5 novembre. Le déploiement, quant à lui, commencera entre le 12 et le 13 novembre », a-t-il dit.

L'un des objectifs prioritaires de l'EHCVM c'est l'actualisation de la ligne de pauvreté prenant en

compte les disparités des prix au niveau national (volet prix). Ainsi, les relevés de prix réalisés dans l'ensemble du territoire, dans les centres de collecte, permettront essentiellement d'harmoniser les revenus des ménages au travers des indices de niveau des prix ; de valoriser l'autoconsommation des ménages ; de transformer en unités métriques conventionnelles les quantités des produits consommés par les ménages ainsi que de fournir des éléments pour l'évaluation de la pauvreté alimentaire. Le volet ménage, quant à lui, permet de recueillir de précieuses informations sur divers aspects des niveaux de vie des ménages.

Gloria Imelda Lossele

INVESTISSEMENTS PUBLICS

La société civile se prépare pour une mission de collecte des données

Le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp) organise, depuis le 31 octobre jusqu'au 4 novembre à Kintélé, une formation à l'endroit des observateurs des organisations de la société civile sur l'utilisation des tablettes et le renseignement des formulaires.

L'objectif de la formation est de permettre aux observateurs de mener à bien l'opération de collecte des données, dans le cadre du suivi des projets d'investissements publics dans les secteurs de la santé et de l'enseignement.

Présidant la cérémonie d'ouverture, le conseiller à la gouvernance du Premier ministre, Gervais Bouiti Viaudo, a indiqué : « La participation de la société civile aux processus budgétaires revêt plusieurs aspects, notamment obtenir un meilleur accès aux informations et données publiques. Cette action permettra d'enclencher une nouvelle dynamique de gouvernance dans les administrations et la gestion de la chose publique. »

Gervais Bouiti Viaudo a précisé : « Vous vous êtes convenus sur le choix des thématiques, la méthode et le chronogramme de réalisation des actions. La mise en œuvre de votre feuille de route, adoptée en septembre 2021, vous a permis d'identifier et de planifier la recherche documentaire portant sur les budgets d'investissements et les lois de règlement des secteurs de la santé et de l'éducation des années 2014 à 2019 ».

Depuis 2021, grâce à l'appui du Prisp, les organisations de la société civile se sont appropriées, outre la nomenclature budgétaire et les réformes entreprises par le gouvernement, les mécanismes et le processus de suivi budgétaire dans le cadre du budget programme, les mécanismes et outils d'évaluation des projets et programmes, ainsi que les enjeux du Prisp, projet de gouvernance publique.

Dans le cadre de l'appui aux efforts visant à accroître la transparence et la responsabilité en matière de finances publiques en République du Congo, des conventions de partenariat ont été signées entre le gouvernement, par l'entremise du ministère du Plan, avec le Prisp pour la mise en œuvre de la sous-composante 3.2, relative à l'appui aux organisations de la société civile à la redevabilité et l'engagement citoyen. Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale à hauteur de 40 millions de dollars, le Prisp a pour objectif l'amélioration de la gestion des ressources publiques et la responsabilisation en République du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Des échanges sur les perspectives dans le domaine de la santé

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a fait, le 31 octobre à Brazzaville, le point avec l'organisation non gouvernementale française dénommée « Mutualistes sans frontières » que dirige Philippe Cotta, qui a réalisé le projet de création de l'Ecole congolaise d'optique (ECO).

L'entretien a porté sur l'histoire de l'ECO ainsi que sur la satisfaction partagée entre les deux hommes après son inauguration, a indiqué Philippe Cotta à sa sortie d'audience. La première promotion de cet établissement a bénéficié des enseignements de ses partenaires de la Chambre de commerce et d'industrie des pays de la Loire en France et du groupe YVV, premier groupe de protection social mutualiste du pays, a-t-il poursuivi. Les deux hommes ont également échangé sur les perspectives dans le domaine de la santé qui pourraient être dans un autre champ tel que le celui de l'ambulancier, a précisé Philippe Cotta, avant de souligner l'importance des premiers gestes de secours en cas d'un accident de circulation. « La formation des ambulanciers est sans doute un sujet de santé publique important pour le Congo car les pre-

mières gestes de secours sont déterminants pour la suite de la santé de la victime », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, il a rappelé la mission de Mutualistes sans frontières qui consiste à permettre l'accès aux soins de santé du plus grand nombre de personnes partout où il est nécessaire.

Interrogé sur l'apport de cette organisation à l'ECO, Philippe Cotta a indiqué qu'elle part du principe de ne pas savoir tout faire mais de faire appel à l'expertise et la compétence des autres. Les enseignements dispensés par ces partenaires ont permis aux étudiants congolais d'être détenteurs



Mutualistes sans frontière/Adiac

« La formation des ambulanciers est sans doute un sujet de santé publique important pour le Congo car les premiers gestes de secours sont déterminants pour la suite de la santé de la victime »

d'un Brevet de technicien supérieur opticien lunetier. Notons que le partenariat entre Mutualistes sans frontières et le ministère de l'Enseignement technique et professionnel prendra fin en 2025.

Lydie Gisèle Oko

Le Congo se dote d'une école d'optique

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a inauguré, le 31 octobre, la première école d'optique en Afrique centrale, dénommée « Ecole congolaise d'optique (ECO) », ouverte au centre de formation d'apprentissage à Brazzaville, afin de pallier tant soit peu les problèmes visuels de la population.

La coupure symbolique du ruban s'est déroulée en présence des membres du gouvernement, de l'Organisation non gouvernementale française (ONG) Mutualistes sans frontières, du maire de Baongo, Simone Loubienka, et bien d'autres. L'objectif est d'améliorer l'accès de la population au dépistage et à l'appareillage des problèmes visuels ainsi que de créer des emplois dans le domaine de l'optique en favorisant l'installation des diplômés à l'intérieur du pays.

La cérémonie a été marquée de la signature du livre d'Or par le Premier ministre, des allocutions prononcées par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé; par le président de l'ONG Mutualiste sans frontière, Philippe Cotta; et par le maire de Baongo, Simone Loubienka.

Le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé a expliqué le bien-fondé de cette école née de la volonté du chef de l'Etat visant, d'un côté, le bien-être de la population en santé oculaire et, de l'autre,



la formation et l'emploi de la couche juvénile.

Selon lui, parmi les 90 millions de personnes souffrant de problèmes de vue non prises en charge à travers le monde, 90% sont en Afrique. Parmi elles, a-t-il poursuivi, une personne sur cinq deviendra aveugle par manque d'accès à des lunettes.

Au Congo, les opticiens sont basés à Pointe-Noire et à Brazzaville où l'on enregistre que six opticiens pour un million d'habitants. « Ces données

statistiques montrent bien le besoin en opticiens qualifiés, mais surtout révèle à la conscience des gouvernants que l'optique est une niche d'emplois pour la jeunesse congolaise. C'est à partir de ce constat que nous avons porté et réalisé le projet qui est matérialisé par la création de cette école », a-t-il indiqué.

Des diplômés décernés à la première promotion

Au total, vingt-six opticiens

lunetiers et trois enseignants ont été formés en optique. La remise de diplômes sanctionnant la fin de leur formation va leur ouvrir les portes d'un stage d'imprégnation d'un mois à Angers, en France.

A cet effet, le ministre leur a promis le recrutement à la Fonction publique dans le quota affecté au ministère de l'Enseignement technique et Professionnel pour cette année en cours. Quant aux jeunes opticiens, ils ouvriront des magasins dans tous les départe-

ments avec le soutien de l'école et plusieurs partenaires.

Philippe Cotta, de son côté, a souligné l'importance de la santé visuelle dans toute activité humaine. Selon lui, l'école a formé des spécialistes qui permettront à la population congolaise d'accéder aux dispositifs de correction visuelle dans tout le pays. Il a profité de cette occasion pour présenter son organisation qui œuvre dans le bénévolat. Chaque année, elle forme plus de 400 000 apprentis par année, a-t-il dit.

En rappel, le projet de création de l'école congolaise d'optique a été exécuté par l'ONG française dénommée « Mutualiste sans frontière », suite à la signature d'accords entre elle et le ministère de l'Enseignement technique et professionnel. L'accès à cette école, ouverte en octobre 2021, a été par voie de concours, grâce à l'appui financière des Mutualistes, bras humanitaire du groupe YVV et l'implication de la Chambre de commerce et industrie des pays de la Loire, en France, qui a apporté son expertise.

L.G.O.

CANCER DU SEIN

Des femmes du secteur pétrolier sensibilisées au dépistage précoce

Les femmes évoluant au ministère des Hydrocarbures et au sein des sociétés pétrolières ont échangé, le 31 octobre à Brazzaville, sur la prévention du cancer du sein, à travers le dépistage précoce, l'autopalpation, les activités sportives. Cette pathologie représente 32% des cas de cancer et 80% des décès liés au cancer enregistrés dans le pays depuis 2020.

Organisé par le ministère des Hydrocarbures, en collaboration avec la Fondation Noevy-Itoua, l'atelier de sensibilisation au cancer du sein s'inscrivait dans le cadre d'« Octobre rose », une initiative mise en place pour interpeller les pouvoirs publics, les familles, les soignants et les chercheurs sur ce problème de santé publique. Souvent testée chez les femmes adultes, la maladie touche de plus en plus de jeunes filles au Congo.

« Ensemble, sensibilisons nos proches au dépistage précoce du cancer du sein » est le thème de la campagne de sensibilisation. Selon Muriel Nelly Hobié, la cheffe de cabinet du ministre des Hydrocarbures et conseillère aux Affaires sociales, la campagne a consisté en une démarche permettant aux participantes d'acquérir des connaissances suffisantes sur la maladie pour en discuter avec leur entourage.

« Cette rencontre vise à montrer l'importance du dépistage précoce et du suivi médical, afin de vaincre et de réduire le



taux de mortalité lié au cancer du sein. Les femmes constituent un maillon incontournable de toute la branche du développement durable de notre pays (...) Elles ne peuvent répondre à leur devoir que si elles sont en

bonne santé », a signifié Muriel Nelly Hobié.

Le cancer du sein est le plus meurtrier chez la femme. Mais dès lors que la maladie est dépistée à temps, a indiqué le Pr Judith Nsondé Malanda, la patiente

Les participantes lors de l'atelier de sensibilisation

Adiac peut être intégralement guérie. Fortement impliquée dans le Programme national de lutte contre le cancer du sein et celui du col de l'utérus, le Pr Judith Nsondé Malanda a expliqué aux participantes, avec des exemples à l'ap-

pui, les principales causes de la maladie, les risques et les moyens de l'éviter. Pour prévenir le cancer, la femme doit procéder à l'autopalpation des seins au moins une fois le mois. Cela permettrait de déceler tôt la maladie et d'être rapidement prise en charge. Le cancer du sein est lié à un autre, celui du col de l'utérus. Le professeur de médecine a insisté que les femmes doivent se faire examiner régulièrement, se faire dépister, se faire vacciner contre le virus HPV et surtout éviter d'avoir des rapports sexuels avec plusieurs partenaires. Le combat de notre Fondation Noevy-Itoua est de parvenir à généraliser le dépistage précoce et à assurer le suivi médical des malades. « Le cancer affecte non seulement la malade, mais également son entourage. Le combat de notre Fondation est de sensibiliser, d'éduquer, d'informer sur le cancer du sein, y compris de mobiliser les donateurs, les chercheurs et soignants », a martelé le directeur exécutif de la fondation, Ignace Taliane Tchibamba.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

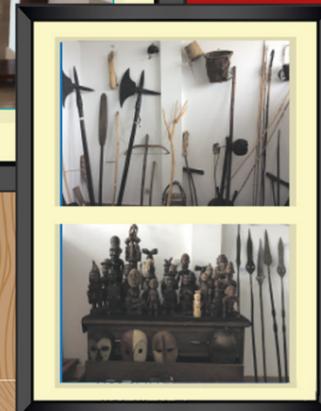
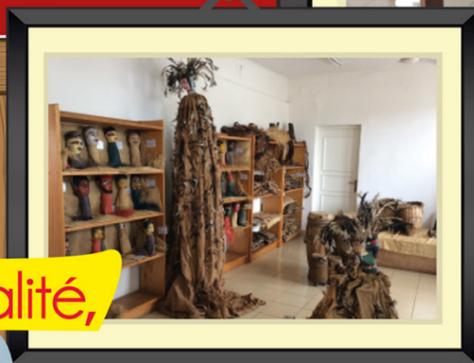
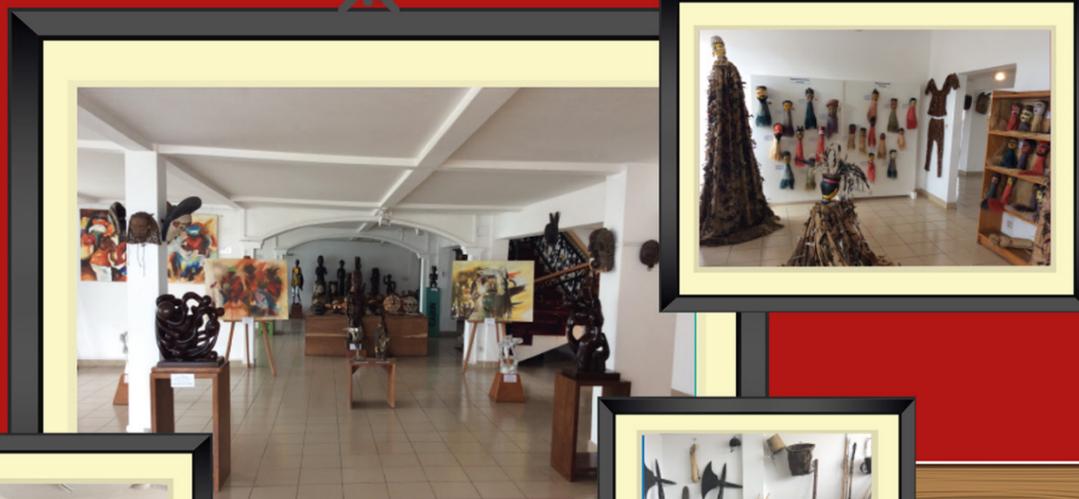
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

RÉPONSES HUMANITAIRES

Les Croix-Rouge de la sous-région mutualisent leurs stratégies de riposte

Les sociétés nationales de la Croix-Rouge du Congo, de la République démocratique du Congo, du Burundi et du Rwanda ont organisé, du 31 octobre au 1er novembre à Brazzaville, un atelier spécial d'échange d'expériences, pour améliorer leurs réponses humanitaires pendant les prochaines interventions.

L'atelier a été présidé par le directeur régional Afrique de la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et Croissant-Rouge, Mohamed Omer, sur le thème « Gouvernance et durabilité financière ». La rencontre entre les présidents des sociétés de la Croix-Rouge des quatre pays visait cinq objectifs spécifiques. Il s'agissait d'échanger les expériences sur l'applica-

tion du rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics; les meilleurs pratiques de bonne gouvernance, de politique et de gestion efficiente des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge; de partager les expériences sur les actions et/ou opérations humanitaires récentes mises en œuvre dans le cluser; d'établir des activités en soutien au plan stratégique de développement des

sociétés nationales de la Croix-Rouge.

La rencontre de Brazzaville a permis aussi d'améliorer le mécanisme de communication et la gestion financière dans le mouvement, et d'approfondir la compréhension ainsi que la contextualisation de l'agenda pour le renouveau au sein de l'organisation en vue de permettre aux pays d'améliorer leurs stratégies de riposte.

« Les quatre sociétés de la Croix-Rouge ont échangé leurs expériences et fait l'état des lieux de leurs structures en vue de réévaluer les échecs et de capitaliser sur les acquis. Nous avons retenu qu'il est nécessaire, dorénavant, que ces sociétés mettent en place un calendrier destiné à ce genre de rencontre afin d'ajuster les techniques et partager les opportuni-

tés de ressources », a indiqué le président-adjoint de la Croix-Rouge congolaise, Gabriel Ngoma Mayinda.

Clôturant les travaux, le président de la Croix-Rouge congolaise, Christian Cédar Ndinga, a salué l'initiative et souhaité qu'elle soit pérenne afin de permettre aux sociétés nationales de cette organisation d'atteindre leurs objectifs.

Firmin Oyé

EDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

Sensibilisation des élèves de Brazzaville

L'organisation non gouvernementale Médias freelance a commémoré, le 28 octobre à Brazzaville, en différé, la semaine internationale de l'éducation aux médias et à l'information (EMI), pour sensibiliser les élèves sur l'importance de l'information afin de combattre la défiance.

La semaine internationale de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) a été célébrée sur le thème « Favoriser la confiance : un choix impératif de l'éducation aux médias et à l'information ». Le panel d'orateurs constitué pour la circonstance a expliqué que l'écoute excessive de la télévision et de la radio contribue à un accroissement de l'incidence et elle peut avoir un effet sur l'apprentissage ainsi que sur le rendement scolaire, pouvant favoriser des comportements sexuels irresponsables.

Les orateurs ont indiqué aux élèves que les médias contribuent largement à fixer les modes de pensée, à déterminer en grande partie les idées et les habitudes. Les médias, ont ils ajouté, influencent même sur les jugements de la vérité, décident et dictent la mode, la consommation, ... L'EMI est une des composantes du parcours citoyen. Son objectif est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables de demain.

« A partir de l'EMI, les élèves doivent avoir une compétence transversale. Il est très important que ce genre de conférence soit organisé dans les écoles », a souhaité Gervais Dokékia, secrétaire général adjoint de la commission congolaise pour l'Unesco.

Le panel d'orateurs a expliqué aux élèves le rôle que jouent les médias actuellement : ils recueillent dans un premier temps des informations auprès des sources et valorisent, dans un second temps, leur audience.

Dans les écoles publiques ou privées, l'EMI permet de préparer l'exercice du jugement, de développer l'esprit critique, de former un jugement, de développer des capacités d'analyse et de savoir argumenter lors d'un débat.

Ainsi donc, l'Unesco a lancé un appel aux gouvernements, aux médias, aux entreprises de communication numérique et aux organisations non gouvernementales de contribuer aux changements qui s'imposent afin de « garantir la qualité de l'information, moyen le plus efficace d'instaurer et de favoriser la confiance dans toutes les institutions ».

L'éducation aux médias est une démarche formative qui vise à apprendre au citoyen à être un spectateur actif, un explorateur autonome et un acteur de la communication médiatique. Cette démarche l'invite également à utiliser les supports médiatiques crédibles comme une technologie de l'intelligence.

« Tout le monde court vers les réseaux sociaux alors que là-bas, il y a plus de risque de trouver une mauvaise information. Il est très important que tout le monde acquiert la culture des médias et de l'information pour vérifier l'information qu'il peut utiliser. L'EMI est une discipline qui nécessite d'être vulgarisée », a suggéré Ken Phinéas Tchiteya, membre de Média freelance.

Fortuné Ibara.

EGLISE PROTESTANTE

Un nouveau bureau exécutif pour la Fepco

Le nouveau bureau exécutif de la Fédération des églises protestantes du Congo (Fepco), présidé par le pasteur Albert Bilongo, a été mis en place lors du deuxième Synode ordinaire tenu du 27 au 30 octobre, à Brazzaville.



Les participants au synode de la Fepco/Adiac de créer des partenariats avec d'autres organisations », a souligné le président élu, le pasteur Albert Bilongo.

Réagissant à l'occasion, le président sortant de la Fepco, Juste Alain Gonard Bakoua, président de l'Eglise évangélique du Congo, a salué la tenue de ce synode ordinaire. Il s'est dit, par ailleurs, disposé à travailler avec le nouveau bureau exécutif afin de l'aider à atteindre son objectif principal qui repose sur l'évangélisation des âmes.

« Au cours de ce synode ordinaire, nous avons adopté les textes fondamentaux de notre institution. Cela nous permettra de consolider les bases du protestantisme, qui est une plateforme regroupant les églises protestantes du Congo. Une idéologie qui a pour base trois valeurs : la foi seule, la bible seule et la grâce seule », a-t-il indiqué.

F.O.

La Fédération des églises protestantes du Congo (Fepco) est une organisation confessionnelle créée en novembre 2018, regroupant onze églises protestantes. A la faveur du synode organisé sur le thème « Unissons-nous autour de Jésus-Christ, le vrai cep

Albert Bilongo. Il a pour mission essentielle de créer des conditions nécessaires pour renforcer la cohésion au sein de la congrégation pour mieux évangéliser.

« Je suis élu président de la Fepco, c'est un privilège mais surtout une responsabilité, car

Créer des conditions nécessaires pour renforcer la cohésion au sein de la congrégation pour mieux évangéliser

pour que notre institution porte du fruit pour la gloire de Dieu », les participants ont fait le point de l'exercice passé pour mieux orienter l'avenir.

De même, ils ont adopté de nouveaux textes fondamentaux de l'institution, avant de mettre en place de nouvelles instances dirigeantes. Le bureau élu de la Fepco est présidé par le pasteur

durant les deux ans de mon mandat, je dois imaginer des stratégies permettant de faire avancer notre organisation. J'ai trois grands défis à relever dont deux sont fondamentaux. Il s'agit d'élargir notre organisation à l'hinterland, notamment à Pointe-Noire, Dolise, Nkayi et Ouesso et à bien d'autres localités du pays et

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Etoile du Congo et AC Léopards au coude-à-coude

Après avoir aligné deux sorties en autant de matches, l'Etoile du Congo et l'Athletic club Léopards, inséparables au nombre de buts marqués, dominant la compétition.

Six rencontres sur sept ont été disputées au cours de la deuxième journée du championnat national de football, qui s'est achevée le 31 octobre. Le match qui devait opposer les Diables noirs à BNG a été reporté à une date ultérieure parce que les Diablotins avaient donné plus de joueurs à l'équipe nationale des moins de 23 ans qui s'est qualifiée à Radès devant la Tunisie. Les vainqueurs de la Coupe du Congo préparaient aussi leur déplacement pour affronter, le 4 novembre, le club seychellois de La Passe en match aller du tour de cadrage de la Coupe africaine de la Confédération.

Cela n'a pas empêché les Stelliens d'enchaîner après leur victoire 2-0 face au FC Kondzo. L'Etoile du Congo a battu Patronage Sainte-Anne sur un score étriqué d'un but à zéro, but de Junior Ngoma qui a transformé un penalty à la 89e mn. Elle compte désormais six points comme l'AC Léopards de Dolisie qui a do-



L'Etoile du Congo co-leader avec l'AC Léopards de Dolisie/Adiac

miné l'AS Cheminots à Pointe-Noire sur ce score identique. Ozil Maleka a inscrit le but également sur penalty, à la 30e mn. Les deux leaders ont chacun marqué trois buts contre aucun encaissé.

La surprise de ce début de saison s'appelle l'AS JUK. Le promu a imposé à V Club Mokanda sa deuxième défaite de la saison en s'imposant 1-0

grâce à Rosly Ebonga à la 33e mn. C'est sa deuxième victoire après celle obtenue à Pointe-Noire 1-0 devant l'AS Cheminots. Visiblement, les clubs de Pointe-Noire ont pris un mauvais départ.

La Jeunesse sportive de Talangai (JST) a été tenue en échec, 1-1, le 31 octobre, par le FC Kondzo. La JST améliore son compte à quatre points

tandis que le FC Kondzo obtenait son tout premier point. L'Interclub et l'AS Otohô n'ont pas pu se départager 0-0. Mal embarqué dans cette compétition, le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) a évité de justesse la deuxième défaite face au FC Nathalys, le 29 octobre, en ouverture de la deuxième journée.

Les Aiglons disputaient leur

rencontre avec douze joueurs sur la feuille de match dont onze titulaires et un gardien transformé en joueur de champ de réserve pour la circonstance. Le Cara a concédé le but de Franck Pakka à la 25e mn, avant de rétablir l'équilibre à la 76e mn par Victorien Yembé. « On avait un problème administratif. Le secrétaire général n'a pas pu qualifier les joueurs. On nous a écarté six joueurs. Ceux qui ont été sur le terrain n'ont pas joué à leur poste. Nous avons essayé de bricoler, surtout au milieu de terrain. Je suis satisfait du résultat. Nous aurons pratiquement deux semaines pour mieux nous préparer puisque le match contre les Diables noirs sera reporté. Nous allons régler tous les problèmes pour bien aborder ce prochain match », a souligné Thierry Toualo, le coach de Cara.

La troisième journée débutera le 5 novembre.

James Golden Eloué

MUSIQUE

Sortie officielle de Daddy Waampini et Saplazik

Un concert de musique a été organisé le 30 octobre au Consortium culturel Waampini, à Koufoli, dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo Mpoukou, à l'occasion de la sortie officielle de l'artiste chanteur et guitariste Daddy Waampini et son orchestre Saplazik.

Prélude au concert, l'artiste et son manager, Aldo Loubayi, ont animé, le 28 octobre, au Consortium culturel Waampini, une conférence de presse destinée à annoncer l'événement. Accompagné de son orchestre et vêtu d'une tenue aux couleurs nationales, l'artiste est monté sur scène devant un public en euphorie et enthousiaste lors de la sortie officielle. Il a présenté son maxi single intitulé «Na yebaki na ko koma» qui sera bientôt disponible sur le marché du disque. Il est constitué de quatre titres, à savoir «Sexo» (nom d'un village situé dans la sous-préfecture de Kakamoeka, dont le clip a déjà été réalisé), «Mbouna» (qui parle de l'esclavage), «Shaka» (du grand roi et



L'artiste Daddy Waampini lors de la sortie officielle

guerrier Shaka Zulu à qui l'artiste s'identifie), et «Na yebaki na ko koma», titre éponyme de l'album. Des

chansons aux couleurs modernes (rumba, ndombolo, rap) combinées aux sons des musiques tradition-

nelles du pays et chantées en français et en langues congolaises (lingala, vili, téké et autres). Les titres ont été bien appréciés par le public venu nombreux pour vivre l'événement.

La sortie officielle de Daddy Waampini et de Saplazik a été une belle fête liant musique et danse. Plusieurs artistes et groupes de la ville ainsi que ceux invités de Dolisie sont aussi montés sur scène pour participer à ce moment festif. Il s'agit notamment de Sisko Wadora, Ben flash, Caprice Dicon, T'Wani, Ibrahim, Stevy Cara, Issac Mana, Pamelou, Kabila, Le villageois et l'orchestre Force sans frontières.

C'est depuis l'enfance que Daddy Waampini s'est lancé en musique dans des

groupes vocaux avant de travailler et d'accompagner des grands noms de la musique congolaise comme Mamie Claudia, Lokua Kanza, Zao, Philippe Sita, Ben Koulo et autres, avec sa guitare, son instrument de prédilection. L'artiste a eu une carrière solo avant de créer l'orchestre Saplazik en 2018. Le Consortium culturel Waampini, centre multi disciplinaire qui a abrité cette sortie officielle, est une initiative de l'artiste. « Ce site a été créé par un artiste pour les artistes, pour leur permettre d'avoir un espace où s'exprimer », a-t-il expliqué.

Dans le cadre de la lutte contre la covid-19, Daddy Waampini a composé une chanson intitulée «Stop corona» dont le clip est disponible sur YouTube.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COMITÉ MARITIME INTERNATIONAL

L'Acodm aux côtés des grandes associations de droit maritime

Le Comité maritime international (CMI) a tenu son assemblée générale du 18 au 21 octobre à Anvers, en Belgique. Cette activité a coïncidé avec le 125^e anniversaire de ce comité et la République du Congo a été représentée par Eric Dibas-Franck, président de l'Association congolaise du droit maritime (Acodm).

La double célébration a permis aux membres du CMI de réfléchir et de discuter sur un certain nombre de projets de convention, notamment la vente judiciaire qui a donné lieu à des échanges assez nourris. Au programme, des conférences, des sessions parallèles et bien d'autres. Le 19 octobre, par exemple, a été réservé aux réunions des groupes de travail internationaux et des comités permanents du CMI. Ce qui a, d'ailleurs, permis de passer en revue et de présenter les travaux récents du CMI.

Pendant cette journée, les panélistes ont également abordé des sujets relatifs à la sécurité des conteneurs, les activités offshore, la cybercriminalité dans le transport maritime, le droit maritime et les réfugiés ainsi que l'assurance maritime.

Quant à la journée du 20 octobre, elle a été axée sur le traitement des dossiers pertinents comme la vente judiciaire des navires, l'expédition polaire, les dossiers électroniques de transport, les questions de droit maritime devant les tribunaux, le traitement équitable des gens de mer ainsi que l'interprétation unifiée.

Le jour suivant, le 21 octobre, a été marqué par la réunion du conseil exécutif du CMI, la séance plénière



La nouvelle présidente du CMI, Anne Fenech, entourée d'Eric Dibas-Franck et de Gaston Ngamkan, président de l'Association camerounaise du droit maritime/DR

dont le thème a porté sur les directives sur les avancées générales, un déjeuner-rencontre des présidents de la maritime Law et un cocktail d'adieu.

Notons que les activités annuelles ou périodiques du CMI ont été bouleversées par la pandémie de covid-19 qui a entraîné l'annulation de la conférence de

Tokyo, au Japon, en 2020 et, à nouveau, en 2021. Cette assemblée qui a coïncidé avec le 125^e anniversaire du CMI a permis à son conseil exécutif de tenir sa première réunion non virtuelle en trois ans.

Interrogé sur cette double célébration du CMI, le président de l'Acodm s'est réjoui d'avoir pris

part à cette rencontre des plus grands maritimistes du monde. En effet, a-t-il dit, cette activité a permis à son association de grandir en maturité et surtout de renforcer ses partenariats. Eric Dibas-Franck a fait savoir qu'aujourd'hui, l'Acodm a trouvé sa place aux côtés des grandes associations tout en devenant

un interlocuteur incontournable en ce qui concerne les questions relatives au droit maritime et au droit de mer. D'ici à quelques jours, son comité de direction va se réunir pour rendre compte et envisager son avenir et en même temps, contribuer au développement du droit maritime. « Nous avons constaté que le CMI continue sa mutation, il a élu pour la première fois une dame à sa tête, en la personne d'Anne Fenech. Nous espérons, à l'occasion de la prochaine assemblée générale qui aura lieu à Montréal, d'être présents pour apporter notre contribution dans la perspective de la maritimisation de nos économies », a dit Eric Dibas-Franck. L'Acodm est membre du CMI depuis quatre ans et a participé à l'assemblée générale qui a eu lieu en 2019, en Mexique. Cette association réunit en son sein des professionnels du droit maritime (universitaires, avocats spécialisés, juristes d'entreprises ayant une activité maritime). Elle a notamment pour objet l'étude des questions relatives au droit maritime et au droit des activités maritimes en général sous tous ses aspects (interne et international, privé et public).

Hugues Prosper Mabonzo

VIE ASSOCIATIVE

L'UFE Congo poursuit sa campagne d'adhésion

Augmenter l'effectif de ses membres mais aussi mieux contribuer à redorer le blason de la France et des Français en Afrique, tels sont les objectifs poursuivis par l'Union des Français de l'étranger (UFE) Congo à travers la campagne d'adhésion des Français vivant dans le pays qui se poursuit.

L'opération lancée depuis le début de cette année concerne, entre autres, les Français, les binationaux français, les couples mixtes. L'UFE Congo entend, à travers elle, avoir un grand nombre d'adhésions pour être mieux entendue par les autorités consulaires, a indiqué Dominique Crochemore, président de l'UFE Pointe-Noire et Congo. « L'UFE a eu des moments fastes où on était 200 à 250 personnes au Congo. Nous avons relancé le mouvement en 2015 avec une cinquantaine. Cela s'est arrêté en 2018. Et là, on a relancé depuis le début de l'année avec d'autres participants venant d'autres horizons et on arrive à une quarantaine d'adhérents. L'objectif, c'est d'atteindre le maximum d'adhérents parce que nous avons certaines obligations et décisions au niveau des autorités consulaires. L'UFE est représentée au niveau du consulat et dans certaines commissions financières, entre autres, les bourses scolaires, et il y a certaines décisions où on est par-

tie prenante », a-t-il indiqué.

En ce qui est de son programme d'activités, l'UFE Congo prévoit, entre autres, la création des permanences pour les ressortissants retraités français qui ont des problèmes d'obtention de leur retraite. « Ils sont nombreux ici. On a fait une expérience qui a été validée dernièrement. Nous allons créer un bureau chargé de les accompagner pour faire leurs démarches administratives », a expliqué Dominique Crochemore. Il a souligné que l'objectif actuel de l'UFE Congo est de recréer une ambiance beaucoup plus cordiale entre les Français et les Congolais. « En fait, la France veut redorer son blason en Afrique, elle a besoin de nous pour redonner une idée un peu différente d'elle et des Français », a-t-il poursuivi.

Quant aux conditions d'adhésion, il a expliqué : « L'adhésion est maintenant regroupée au niveau de la France. Il faut aller sur le site internet de l'UFE s'inscrire en ligne. Ceux qui n'ont pas de carte de crédit



Les membres du bureau de l'UFE lors de la soirée DR

peuvent s'inscrire sur Pointe-Noire et nous renvoyer les cotisations au niveau national. Rejoignez-nous on discutera. Si vous avez des projets, on peut les mettre en avant. Toutes les idées sont les bienvenues ».

Notons que dans le cadre de cette campagne d'adhésion, une soirée a été organisée, le 21 octobre à Pointe-Noire, réunissant des Français, des binationaux

français, des couples mixtes et autres. Elle a été rehaussée de la présence de Véronique Wagner, nouvelle consule générale de France à Pointe-Noire, qui a pris ses fonctions le 2 septembre dernier. « Cela nous a fait plaisir d'avoir la consule à cette soirée. Elle est très ravie de voir l'ambiance qu'il y a entre les Français, les Français binationaux, les couples mixtes

et autres. C'est la deuxième activité que nous avons organisée après son arrivée. La première, c'est une soirée paella qui a réuni soixante personnes, le 1er octobre dernier », s'est réjoui Dominique Crochemore, indiquant : « Les activités organisées nous permettent de constituer des trésoreries qui peuvent aider à dépanner certaines personnes qui sont dans l'urgence, dans le besoin ». La soirée s'est déroulée en présence des autres membres du bureau de l'UFE Pointe-Noire, notamment le Dr Philippe Bourgeon (vice président), Richard Moullet (secrétaire) et Nicolas Pohen (trésorier).

Fondée en 1927, l'UFE est une association française d'expatriés. Elle est reconnue d'utilité publique depuis 1936. Le réseau de l'UFE regroupe des Français et des Françaises, des francophones et des francophiles à travers le monde. Elle assure la défense et les intérêts des Français vivant à l'étranger auprès des pouvoirs publics.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CHINE

110 millions de personnes sorties de l'extrême pauvreté en dix ans

Faisant le point des travaux du 20e congrès du Parti communiste chinois (PCC), tenu du 16 au 22 octobre dernier, l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a indiqué, le 2 novembre à Brazzaville, que son pays était parvenu à faire sortir 110 millions de personnes de l'extrême pauvreté.

La Chine a réussi à mettre en œuvre son plan d'action « Zéro pauvreté extrême », axé sur le socialisme à la chinoise. « Il y a toujours des pauvres en Chine comme dans tous les pays, mais il n'y a plus de personnes victimes de l'extrême pauvreté », a déclaré l'ambassadeur chinois.

Ces dix dernières années, le PCC, sous l'égide de son secrétaire général et président de la République populaire de Chine, Xi Jinping, a réalisé d'énormes progrès et atteint les objectifs du premier centenaire fixés par le parti. « C'était un congrès important pour la Chine, qui va dans le même élan poursuivre le développement de sa politique d'autonomisation et d'indépendance », a dit Ma Fulin.

Pour ce nouveau quinquennat, le socialisme chinois s'embarque dans une nouvelle ère. La Chine table désormais sur un développement de qualité.

La question environnementale, par exemple, figure parmi les grands axes de son programme de développement. « Avant, la pollution était un problème sévère en Chine, c'est pour-

quoi nous avons, à partir du 18e congrès, mis en place la civilisation écologique pour lutter contre ce fléau », a souligné l'ambassadeur.

Autre sujet, la coopération sino-africaine. La Chine entend poursuivre sa coopération avec les pays africains dans divers domaines, selon les spécificités

« Il y a toujours des pauvres en Chine comme dans tous les pays, mais il n'y a plus de personnes victimes de l'extrême pauvreté »

de chacun. « Nous allons continuer notre coopération avec les pays en développement dans la sincérité, nous allons continuer à travailler pour cette communauté de destin et prospérité commune », a-t-il indiqué.

Concernant les relations avec le Congo sur le plan éducatif, l'ambassadeur chinois s'est montré rassurant quant à la poursuite des études en présentiel des

boursiers congolais en Chine. « Les nouveaux étudiants reçoivent déjà des visas, en tenant compte des mesures mises en place. La situation des anciens sera évaluée par les autorités », a-t-il laissé entendre.

Par ailleurs, sur la réélection de Xi Jinping, l'ambassadeur n'a pas manqué de souligner la confiance renouvelée du peuple envers son élu. « Le parti tient à ce qu'il dirige », a-t-il affirmé. Poursuivant son propos, l'ambassadeur chinois est revenu sur la question de la démocratie en Chine décriée par les pays occidentaux. « Les Occidentaux critiquent la Chine en disant qu'elle n'est pas un pays démocratique. Pourtant, nous avons des élections à tous les niveaux. Nous avons garanti la participation du peuple aux affaires de l'Etat », a-t-il fait savoir.

Pour les cinq ans à venir et au-delà, la Chine entend suivre sa voie propre de modernisation. Elle avance vers l'objectif de son deuxième centenaire, dont la première phase est fixée à l'horizon 2035.

**Christian Brice Elion
et Durlly Emilia Gankama**

JAPON-CONGO

Construction en vue d'une usine de méthanol

Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, a indiqué, après une rencontre avec le manager général de la société japonaise Marubeni, Yuseke Yamamoto, que la société japonaise entend construire une usine de méthanol dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire, pour favoriser la production du gaz butane au Congo.



Denis Christel Sassou Nguesso et Yuseke Yamamoto/Adiac

Le projet concerne notamment la production du méthanol, un produit chimique de grande importance, fabriqué à base de gaz naturel. Il sert à la fabrication de nombreux produits à usage domestique, tels que les parfums synthétiques, les vernis ainsi que plusieurs autres produits dérivés. Le méthanol est aussi utilisé pour la fabrication des produits pharmaceutiques, du formol et de certaines matières plastiques.

Financé à hauteur de 660 milliards de francs CFA, le projet de construction de l'usine de méthanol permettra l'approvisionnement du gaz en République du Congo.

« Le Congo n'est pas seulement un pays pétrolier, mais aussi un pays gazier. L'activité de méthanol est le prolongement de l'activité gazière. Une fois matérialisé, ce projet d'implantation dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire, la première usine de méthanol, créera énormément d'emplois », a souligné Denis Christel Sassou Nguesso.

Rappelons qu'un mémorandum d'entente en vue de préparer la mise en œuvre de ce projet avait d'ores et déjà été signé en 2014, à Brazzaville, entre le Congo et cette société japonaise.

D.E.G.

OAPI

La protection et l'utilisation des inventions médicales africaines préoccupent les Etats

Pour favoriser l'émergence d'une industrie pharmaceutique ayant pour base les inventions et innovations de la pharmacopée africaine, les Etats membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (Oapi) tiennent, du 2 au 4 novembre à Brazzaville, une conférence régionale sur la protection et l'utilisation des dites inventions.

Les inventions africaines en matière de médicaments ont besoin de protection pour assurer l'émergence d'une véritable industrie pharmaceutique, a souligné le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, ouvrant les travaux de la conférence régionale sur la protection et l'utilisation des inventions médicales africaines dans les Etats membres de l'Oapi. « La richesse de la pharmacopée traditionnelle au sein du continent africain, et partant dans l'espace Oapi, représente un enjeu scientifique et économique majeur. Son exploitation et sa valorisation peuvent conduire à la mise au point des médicaments utilisables dans le traitement des pathologies qui minent nos sociétés », a déclaré le ministre devant un parterre d'experts venus de plusieurs pays. Le développement d'une industrie de médicaments en dépend, y compris la réduction d'une part importante des ressources financières que les Etats consacrent à l'achat des médicaments dans les pays développés.



La conférence régionale de l'Oapi sur la protection et l'utilisation des inventions médicales africaines se tient à Brazzaville/Adiac

Selon le directeur général de l'Oapi, Denis Bohoussou, la conférence régionale en cours à Brazzaville devrait déterminer les actions futures permettant d'atteindre des objectifs de l'initiative de Libreville du 13 septembre 2002, à travers la feuille de route qui en découlera. L'initiative de Libreville prône, en effet, la protection et la valorisation des inventions africaines en matière de médicaments. « Grâce à cette initiative, des référentiels relatifs à l'harmonisation des procédures d'homologation des médicaments issus de la pharmacopée traditionnelle et à l'harmonisation des procédures d'identification des

tradi-praticiens de santé avaient été adoptés », a rappelé Denis Bohoussou, en soulignant que l'Oapi est disposée à jouer pleinement sa partition pour atteindre les objectifs fixés en la matière.

L'ambassadeur de l'Union européenne, Giacomo Durazzo, a quant à lui souligné que la flore africaine, en termes de plantes médicinales, présente des perspectives intéressantes. « La pharmacopée traditionnelle constitue une voie complémentaire pour aborder le problème de l'accès aux médicaments. En augmentant le nombre et l'accessibilité des médicaments et traitements alternatifs, nous pouvons réduire

l'impact des faux médicaments », selon le diplomate européen.

Il convient de préciser que la structure des Droits de propriété intellectuelle et innovation Afrique (Afripi), représentée par Gregor Schneider, participe également à cette conférence. Il s'agit d'un programme de la commission européenne œuvrant pour le renforcement de la protection et l'exploitation des droits de la propriété intellectuelle en Afrique.

Dans le cadre de cette conférence régionale, les échanges vont porter sur une dizaine de problématiques : place des solutions médicales africaines dans la politique mondiale de santé (Dr Jean Baptiste Nikiéma) ;

politique nationale de santé : accès du médicament africain aux protocoles de traitements nationaux (Dr Marlyse Peyou Ndi Samba) ; état des lieux de la recherche médicale africaine (Dr Joseph Okeibunor) ; défis liés à la mise au point des médicaments améliorés (Dr Olivier Traoré Oula Ibrahim) ; état et mécanisme de la protection des inventions médicales africaines (Guy Francis Boussafou) ; difficultés liées à la valorisation des innovations médicales de la pharmacopée (Dr Ehjolé Kroa) ; exemple d'intégration réussie des médicaments traditionnels dans le système national de santé (Pr Rokia Sanogo) ; les politiques développées sur le plan régional ou international pour la valorisation des médicaments africains (Dr Jean Baptiste Nikiéma). Il y aura enfin deux tables rondes. La première concernera la feuille de route pour accroître l'homologation des médicaments issus de la pharmacopée. La seconde, pour accroître la valorisation des médicaments issus de la pharmacopée à travers une prise en compte dans les systèmes nationaux de santé.

Rominique Makaya